Cours de français de M. Faure : règlement à signer en début d'année / niveau sixième

En signant le présent règlement, l'élève s'engage à respecter les points suivants :

- (a) L'élève s'engage à faire preuve de **respect** envers toutes les personnes du collège, adultes ou non, enseignants ou non. Ce respect s'exprime par exemple en parlant correctement, en n'usant d'aucune violence. L'élève s'engage également à respecter le règlement intérieur du collège pendant les heures de français.
- (b) Le **cahier de l'élève** doit être soigné et complet. Si l'élève n'a pas son cahier avant d'entrer en classe, l'enseignant doit être prévenu avant le début du cours. L'élève s'engage à apporter le matériel nécessaire (cahier, trousse et règle). Le **manuel** peut rester à la maison : sauf exception, il ne sera pas utilisé en classe.
- (c) Les **déplacements** et **discussions** dans la salle de classe ne sont possibles que s'ils sont autorisés par l'enseignant. Sauf cas particulier explicité par l'enseignant, les élèves doivent lever la main pour prendre la parole en classe. Les bruits parasitant le cours sont à éviter.
- (d) Mâcher un **chewing-gum** en classe est interdit : le chewing-gum doit être jeté à la poubelle avant le début du cours.
- (e) Aucun appareil possédé par l'élève ne doit gêner le cours : l'élève pensera par exemple à éteindre son **téléphone portable** et à désactiver toute sonnerie venant par exemple de sa montre.
- (f) Les élèves doivent être **ponctuels**. En début d'heure ils ne peuvent entrer d'eux-mêmes en classe si l'enseignant ne les y autorise pas. A la fin de l'heure de cours, ils ne peuvent sortir quand retentit la sonnerie mais doivent attendre que l'enseignant les autorise à quitter la classe.
- (g) L'élève s'engage à **travailler** chez lui et au collège, en faisant les travaux demandés par l'enseignant. S'il rencontre une difficulté, l'élève pourra toujours demander de l'aide pour faire le travail demandé. Un **calendrier** est distribué en début d'année pour donner un rythme de travail.
- (h) L'utilisation de la **messagerie de l'ENT** relève du règlement intérieur de l'établissement et de ce présent règlement. Ecrire poliment est une manifestation du respect exigé au début de ce document. L'élève s'engage à montrer du respect quand il écrit des mails à toute personne de l'établissement.

(I) M. Faure demande aux élèves de réviser des dictées préparées (D0, D1, D2 et D3 dans le calendrier).

Lors de l'évaluation, le texte sera dicté, éventuellement suivi d'une ou deux phrases que l'élève ne connaîtra pas d'avance; quelques questions de vocabulaire et de grammaire seront ensuite posées : les réponses à ces questions figureront forcément dans le document que l'élève aura dans son cahier. La première dictée (D0) est plus courte : il s'agit d'un entraînement.

(II) M. Faure demande aux élèves de préparer des évaluations nommées euphonies (eupho0, eupho1, eupho2 et eupho3 dans le calendrier).

Lors de l'évaluation, M. Faure lira plusieurs fois un article de journal sans que l'élève ait cet article sous les yeux. L'élève complètera alors un QCM portant sur l'article. Pour préparer l'évaluation, l'élève dispose du thème de l'article et de mots de vocabulaire à chercher. Lors de l'évaluation l'élève devra apporter sa préparation manuscrite : sauf exception, aucun texte imprimé ni aucune image ne sera accepté par l'enseignant.

(III) M. Faure demande aux élèves de réviser les conjugaisons du français (C1, C2, C3, ... C18 dans le calendrier).

Votre enfant a dans son cahier des tableaux de conjugaison. A la date correspondant à C1 dans son calendrier, il devra connaître le premier verbe. A la date correspondant à C2 dans son calendrier, il devra connaître le premier et le deuxième verbe. A la date correspondant à C3 dans son calendrier, il devra connaître le premier, le deuxième verbe et le troisième verbe. Il en va ainsi jusqu'à la fin de l'année : il devra connaître alors tous les verbes présents dans son cahier. Votre enfant a dans son cahier un exemple de contrôle de conjugaison.

Deux niveaux sont proposés : les élèves choisissent en début d'année entre le rythme normal et le rythme rapide, ce dernier exigeant à peu près le double de travail. Un élève ayant choisi le rythme rapide peut changer en cours d'année et revenir à un rythme normal si sa famille en fait la demande.

Rythme de révision des conjugaisons :

normal rapide

(IV) M. Faure demande qu'une ou deux fois par trimestre l'élève rédige un essai, qu'il déposera dans la *boîte à essais* de sa salle de cours.

Sauf exception approuvée par l'enseignant, il est demandé que l'essai (1) soit manuscrit et (2) écrit de la main de l'élève; (3) l'essai sera rédigé sur une feuille donnée par l'enseignant; (4) sa longueur sera au moins d'une page et au maximum de deux pages. (5) L'essai commencera par un titre, (6) sera divisé en deux ou trois paragraphes, (7) chaque paragraphe commençant par un alinéa. (8) Si l'essai est rendu avec la case à refaire cochée, l'élève est tenu de recopier son texte en l'améliorant; tant que la qualité du résultat ne sera pas suffisante l'essai ne sera pas validé. (8) Le sujet de chaque essai est libre : son contenu doit cependant respecter le règlement intérieur de l'établissement, les lois françaises et doit pouvoir être affiché dans une salle de classe. (9) Chaque essai devra proposer au moins deux références historiques, littéraires, musicales, cinématographiques, picturales ou architecturales.

M. Faure n'évalue pas la qualité de la rédaction. Si au cours d'un même trimestre l'élève lui rend un essai validé, il obtiendra une note égale à 15/20; si l'élève lui rend deux essais validés, il obtiendra une note égale à 20/20. Si l'élève ne lui rend aucun essai validé, il encourt une sanction. Si l'élève propose plus de deux essais, ces derniers ne seront corrigés que si M. Faure dispose d'un temps suffisant pour le faire.

La question de l'aide apportée à la maison se pose : M. Faure n'a pas la possibilité d'évaluer finement cette aide et fait donc confiance aux adultes aidant l'enfant pour que l'exercice lui soit bénéfique.

(V) M. Faure demande aux élèves de faire des exercices de grammaire (G1, G2, G3, ... G18 dans le calendrier).

Ces exercices sont donnés en début d'année : ces exercices sont précédés d'une introduction détaillée expliquant comment les présenter dans le cahier. Dans tous les cas, ne pas oublier de recopier l'énoncé. Attention : il peut arriver que pour un numéro de G donné (par exemple G1 ou G4), plusieurs exercices soient à faire : ces exercices sont signalés par des mots comme *bis, ter,* etc.

Signature de l'élève et d'un représentant légal de l'élève :	